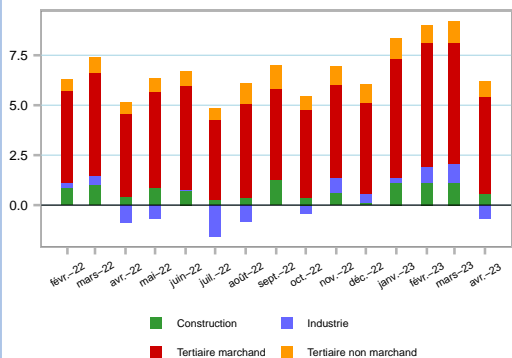


**VENDEÉE**

**PRODUCTION**

**Activité économique**

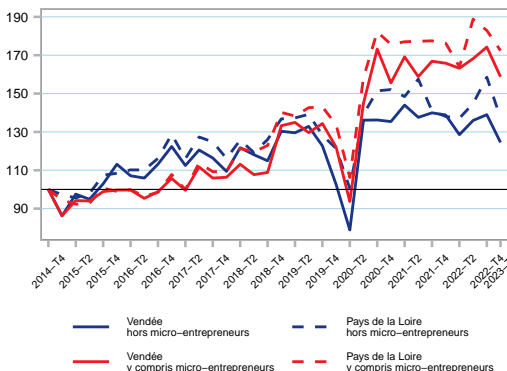
Contributions sectorielles à l'évolution des volumes d'heures rémunérées par rapport au même mois de l'année 2019 (en %)



Source : DSN, traitement provisoire Insee.  
 Note : Hors activité partielle.

**Créations d'entreprises**

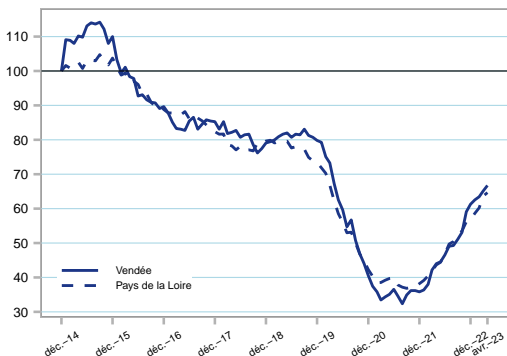
Indice base 100 au 4ème trimestre 2014



Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS).  
 Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements.

**Défaillances d'entreprises**

Indice base 100 en décembre 2014



Note : données mensuelles brutes.  
 Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois.  
 Source : Fiben, Banque de France.

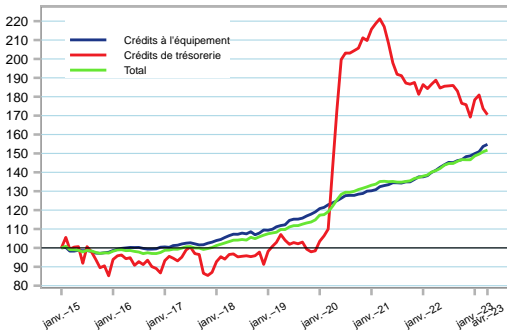
**Logements commencés**



Note : données mensuelles brutes, en date réelle.  
 Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois.  
 Source : SDES, Sit@del2.

**Évolution des crédits accordés aux sociétés non financières et entrepreneurs individuels en Vendée**

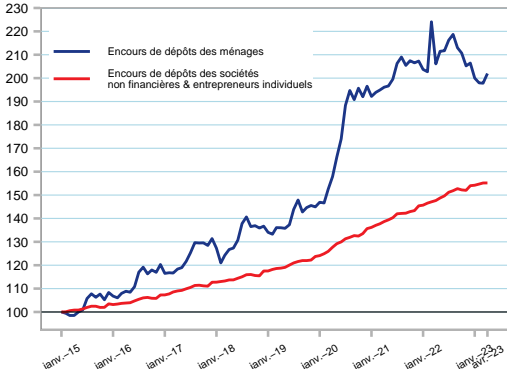
Indice base 100 en janvier 2015



Note : données brutes.  
 Source : Banque de France.

**Évolution des encours de dépôts**

Indice base 100 en janvier 2015



Note : données brutes.  
 Source : Banque de France.

**CONSOMMATION – ÉPARGNE**

En Vendée, le volume d'heures rémunérées est supérieur à son niveau de 2019 depuis la mi-2021. Le nombre d'heures diminue en avril 2023, dans un environnement économique toujours difficile. Il est supérieur de 6 % à son niveau de mars 2019, contre +5 % au niveau régional.

Au 1er trimestre 2023, les créations d'entreprises sont en baisse. Cependant, les évolutions sur les premiers mois de 2023 doivent être interprétées avec une grande prudence en raison de la mise en place du Guichet unique (nouveau service pour les formalités des entreprises).

En avril 2023, les défaillances d'entreprises cumulées depuis 12 mois augmentent de 3 %, contre +2 % au niveau régional. Après avoir atteint un niveau historiquement bas avec la mise en place, puis le maintien, des dispositifs de soutien, le nombre de défaillances suit une tendance à la hausse depuis la fin d'année 2021.

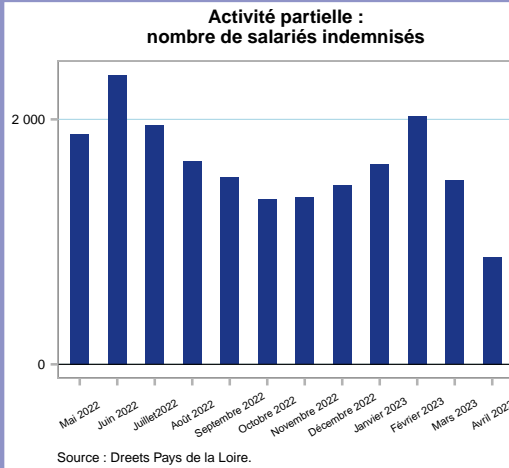
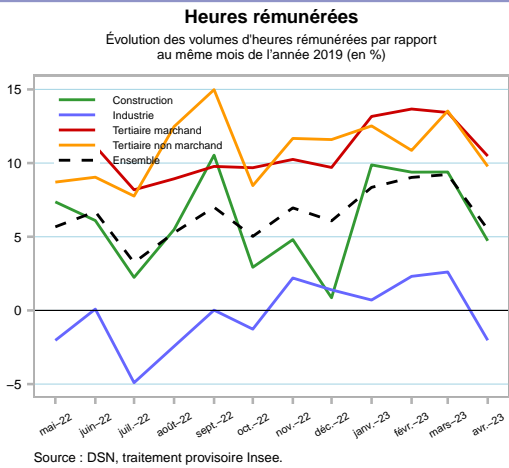
Fin mai 2023, 7 080 logements sont commencés (mis en chantier) en cumul sur un an en Vendée. Le niveau cumulé est en baisse de 3,4 %, après -0,3 % le mois précédent. Après s'être stabilisé en fin d'année 2022, la tendance est à la baisse depuis début 2023.

En avril 2023, les crédits accordés aux entreprises de Vendée pour leur trésorerie diminuent de 2 %, contre -1 % au niveau régional. Ils restent supérieurs de 59 % à leur niveau d'avril 2019, en lien avec les prêts garantis par l'État.

En avril 2023, les encours de dépôts des ménages rebondissent, à +2,1 % alors que la tendance haussière depuis fin 2020 semblait s'inverser depuis le mois de septembre 2022. Les encours de dépôts des entreprises sont stables.

VENDEE

EMPLOI – CHÔMAGE

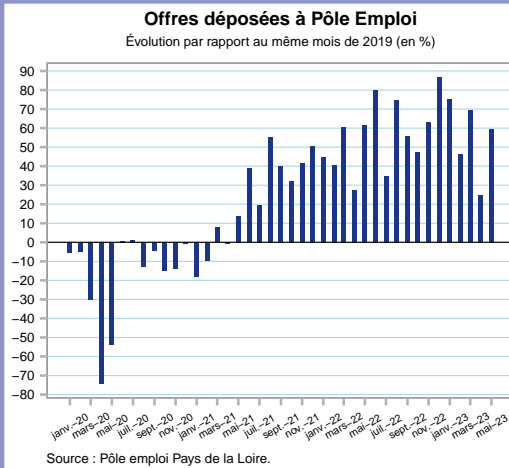
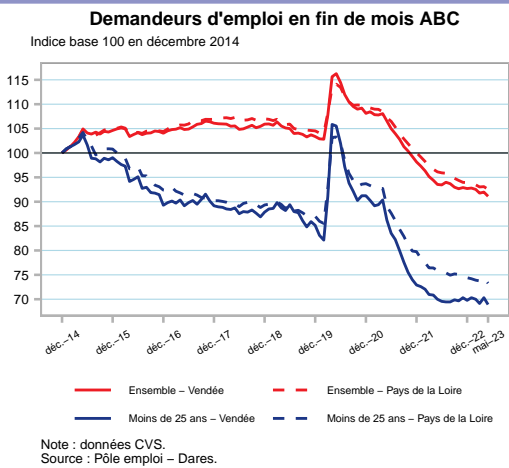


En avril 2023, les volumes d'heures rémunérées sont supérieurs à leur niveau de 2019 dans le tertiaire marchand (+10 %) et non marchand (+10 %), ainsi que dans la construction (+5 %). L'industrie repasse sous son niveau d'avant crise pour la première fois depuis octobre 2022 (-2 %).

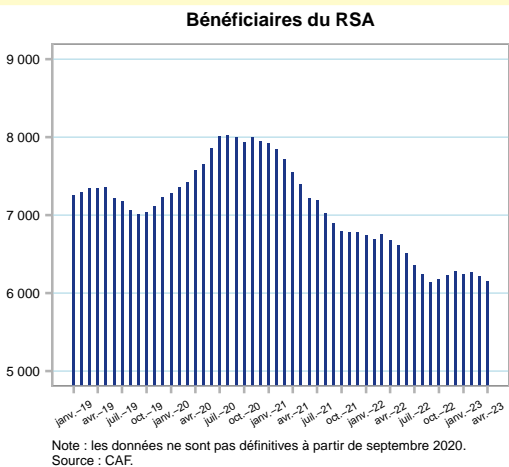
En avril 2023, en Vendée, 900 salariés seraient indemnisés au moins un jour au titre de l'activité partielle (chiffre provisoire), après 1 500 en mars et 2 000 en février.

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B ou C diminue de 0,9 % en mai 2023 (contre -0,6 % au niveau régional). Le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans baisse plus fortement : -2,0 %, contre -1,4 % au niveau régional.

Les offres d'emploi collectées par Pôle emploi sont supérieures à leur niveau d'avant crise (même mois de 2019) depuis le printemps 2021. En mai 2023, elles sont supérieures de 60 % à leur niveau de 2019, contre +22 % au niveau régional. Il s'agit de la plus forte évolution des départements ligériens.

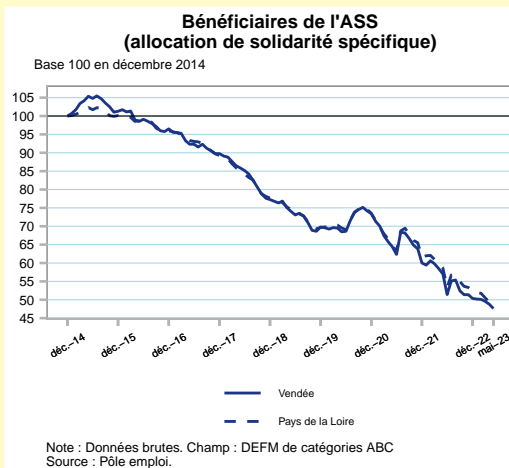
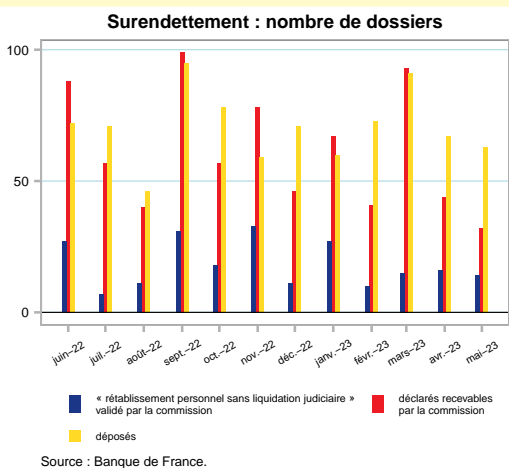


IMPACTS SOCIAUX



En avril 2023, 6 150 personnes bénéficient du RSA, soit -1,1 % par rapport au mois précédent, contre -0,3 % au niveau régional. La tendance est à la stabilité sur les 6 derniers mois. Le nombre de bénéficiaires est inférieur de 16 % à son niveau de 2019. Ainsi, la situation est plus favorable dans deux départements de la région : le Maine-et-Loire et la Vendée.

En juin 2023, le nombre de dossiers de surendettement est en baisse en Vendée (-6 %, contre -8 % au niveau régional). Le nombre de dossiers jugés recevables baisse plus fortement qu'au niveau régional.



En mai 2023, en Vendée, 1 960 demandeurs d'emploi bénéficient de l'allocation spécifique de solidarité, minimum social destiné aux chômeurs en fin de droits sous conditions de ressources du foyer. Le nombre de bénéficiaires est en baisse de 2,4 %, contre -1,1 % au niveau régional.